

- Quelques extraits du dernier conseil municipal -

En première partie, nous avons eu la présentation de la communauté de communes **Seine et Aube** par M. Loïc Adam, actuel président.

En effet, il était important pour les nouveaux conseillers municipaux de **comprendre le fonctionnement** de la communauté de communes qui regroupe 25 villages du territoire. M. Loïc Adam a accepté de venir expliquer les différentes compétences obligatoires qui sont définies par la loi et les compétences optionnelles. Il s'en est suivi un court débat. **6 conseillers méryciens** vont siéger au prochain conseil communautaire.

- **Questions** de MM. Valentin Goy, conseiller municipal et Cédric Toupenet, 5e adjoint :

Les Méryciens rencontrent des difficultés d'évacuation d'emballages conséquents durant **la période de Noël ou les 3 déchèteries environnantes sont toutes fermées**, Méry-sur-Seine, Fontaine-lès-Grès et Saint-Mesmin. Ils demandent qu'une rotation d'ouverture des points de collecte soit mise en place. Par exemple 3 jours à Méry, 2 jours à Saint-Mesmin et deux jours à Fontaines-lès-Grès.

- **Question** de Mme Françoise Corpel, 2e adjointe :

La déchèterie de Méry-sur-Seine est non fonctionnelle, elle n'est plus adaptée et dangereuse. Elle demande s'il est prévu un investissement pour l'améliorer.

- **Question** de Mme Carmen Labille, maire :

La collecte des enlèvements des déchets ménagers est effectuée une semaine sur deux, et cela crée des désagréments sanitaires. Mme Labille propose que la commune de Méry-sur-Seine du fait de son urbanisation, prenne en charge durant cinq mois, **de mai à septembre, une collecte supplémentaire par quinzaine pour aboutir à une collecte hebdomadaire pendant cette période**, ce qui n'impacterait pas financièrement les autres communes de la CCSA.

M. Loïc Adam **a pris bonne note** des demandes pertinentes.

Beaucoup d'autres questions sont restées en suspens, le temps imparti à M. Loïc Adam était largement dépassé.

S'en est suivi une intervention de M. Yannick Fassaert, président du Gîte loisirs Méry, qui a exposé les projets sur le **développement** de la ferme pédagogique avec la création d'un futur **musée agricole** et la **mise en valeur du coq gaulois**

Cette association a pour objet de promouvoir, de soutenir et de favoriser les œuvres d'éducation populaire.

Pour répondre à nos besoins en matière d'environnement et de sécurité, un poste de **conseiller délégué** a été créé. **M. Dominique Hugot** a été élu à l'unanimité.

Une enveloppe de **64.970 euros** a été attribuée à nos associations intervenant sur notre commune

En matière d'**impôts** fonciers, les taux des différentes taxes restent **inchangés** pour l'année 2020. Taxe foncière bâtie : 15.58%, taxe foncière non bâtie : 14.23%, CFE : 14.3 %.

Pour le compte rendu détaillé du conseil municipal vous pouvez vous rendre sur le site de la commune <http://www.mery-sur-seine.fr/>

Vote des comptes administratifs 2019

Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget principal

Résultat final section de fonctionnement **2.476.632,95 €**

Résultat final section d'investissement **- 881.741,01 €**
(reste à réaliser)

Disponible net 1.594.891,94 €

Malgré un résultat positif, il ressort que nous devons réduire nos charges pour couvrir nos projets d'investissements.

- LES COMMISSIONS COMMUNALES -

Urbanisme, finances, ressources humaines, commandes publiques :

Carmen LABILLE, Rémy BANACH, Cédric TOUPENET, Arnaud NARCY, Martine BOISSON, Julien PEREIRA, Céline LECOCCQ

Enfance et jeunesse :

Carmen LABILLE, Sandrine GIRARD, Patricia VERJOT, Céline LECOCCQ, Jennifer GOUET

Grands projets et bâtiments Communaux :

Cédric TOUPENET, Remy BANACH, Julien PEREIRA, Leïla EL HABOUTI

Voirie, eau et assainissement, développement économique :

Rémy BANACH, Cédric TOUPENET, Arnaud NARCY, Martine BOISSON, Julien PEREIRA

Accessibilité, seniors, affaires sociales, gestion du camping, gestion de la cantine, gestion du cimetière, gestion des écoles et gestion de l'entretien des locaux :

Françoise CORPEL, Leïla EL HABOUTI, Martine BOISSON, Anaïs PEYTHIEU, Frédéric LAMBERT, Maryline BOLLAT

Relation avec les associations, sport, culture, communication, informatique, jumelage, tourisme :

Frédéric LAMBERT, Leïla EL HABOUTI, Françoise CORPEL, Jennifer GOUET, Romaric DOLLAT

Fêtes et cérémonies, équipements urbains, emploi et formation :

Céline LECOCCQ, Patricia VERJOT, Anaïs PEYTHIEU, Alain ADAMO

Environnement, sécurité :

Dominique HUGOT, Rémy BANACH, Valentin GOY, Romaric DOLLAT, Céline LECOCCQ

Conception et réalisation par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Juillet 2020

La lettre du maire



Méry-sur-Seine



Chères Méryciennes, chers Méryciens,

En ce début de mandat, nous nous souviendrons longtemps de ce premier semestre 2020.

Entre confinement, attestation de sortie, solidarité, école à la maison, ce qui est sûr, c'est qu'il y aura **un avant et un après Covid-19**.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui en ont souffert, qui ont perdu des proches durant cette terrible période.

Notre **premier conseil** a eu lieu le 25 mai 2020 où ont été élus le maire et ses adjoints. Nous avons organisé un second conseil le 25 juin 2020 pour le vote du budget et des commissions.

Les conseils municipaux se sont tenus à la fois à la salle des Conférences et à la salle polyvalente pour permettre une distanciation suffisante entre chaque conseiller.

Les membres de ce nouveau conseil municipal avaient hâte de mettre leurs connaissances et leur énergie au service de Méry-sur-Seine et je suis certaine de la compétence et du dévouement de ceux qui vont dorénavant s'investir en toute probité au sein de la commune où **l'intérêt du bien vivre des Méryciens** sera le fondement de leurs engagements.

C'est avec beaucoup de **détermination**, mais aussi avec beaucoup d'**humilité** que j'aborde cette nouvelle fonction de maire.

Lors de la campagne municipale, je vous ai proposé avec mon équipe, un programme **ambitieux** et comportant de **nombreux projets**.

Afin de pouvoir valider la feuille de route préétablie et d'être rapidement à pied-d'œuvre, nous avons missionné le cabinet Guy Allart, contrôleur de gestion, pour un **audit des comptes** de la commune avec une analyse financière rétrospective et prospective.

Cette analyse a concerné le budget principal, le budget de l'eau potable et celui de l'assainissement.

Le rapport de cette étude sur la partie rétrospective a été remis et commenté aux élus le vendredi 12 juin et va permettre de faciliter la mise en place d'un **plan pluriannuel d'investissement** en tenant compte des diagnostics et des préconisations énoncées :

- **Réduire nos charges** à caractère général.

- **Réorganiser les services municipaux** afin d'optimiser et d'améliorer les tâches de chacun et permettre une meilleure prestation au **profit des Méryciens** tout en réduisant les coûts. Cette étude sera présentée au conseil municipal de Septembre 2020.

Plusieurs actions ont déjà été menées ou sont en cours depuis la mise en place du nouveau conseil municipal.

- LES ÉCOLES -

C'est tout d'abord **aux écoles et aux enfants** qu'a été donnée la priorité en conséquence de l'épidémie du Covid-19. Nous avons dû rédiger et mettre en place des procédures lourdes et strictes de nettoyage, fermer la rue Delaître aux heures d'arrivées et de départs des enfants afin de respecter les mesures de distanciation.

Toutes les précautions ont été prises et continueront de l'être afin de garantir le bon accueil des élèves dans les meilleures conditions, à la fois aux écoles, à la cantine et au périscolaire

Il était essentiel que les parents puissent **reprendre rapidement leur travail** en toute sérénité.

TRAVAUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des travaux de réfection sont programmés concernant l'étanchéité de **la verrière** et la remise en état d'un **puisard** et des **gouttières**.

- L'AMÉNAGEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS -

- La première semaine, nous avons rangé plus de **20 ans d'archives** et réaménagé les espaces de travail du secrétariat de mairie et des élus.
- Les amplitudes horaires de la mairie ont été augmentées en fin de semaine pour plus d'efficacité et un meilleur accueil du public. Les élus peuvent vous recevoir le **vendredi jusqu'à 20 h**.

- LES GRANDS PROJETS -

- Un rendez-vous est pris avec **un programmiste** afin d'établir les études de faisabilité de nos projets avec **le Dojo** et **la maison des associations**, la réhabilitation de **la mairie** avec l'intégration d'un pôle administratif, **le camping** avec la création d'un espace de jeux et de détente familiale urbain.
- **Terrain de football** : Il verra le jour pour la saison 2022/2023. Un cahier des charges doit nous être remis par les instances dirigeantes du district aube de football qui va nous permettre de déterminer les réels besoins des structures d'accueils au stade.
- Démolitions prévues en septembre d'une maison située rue Delaître pour un **futur parking**, et d'une autre en état de ruine située derrière l'église. Quant à **l'ancien château d'eau**, il sera démoli avant la fin de l'année.
- Nous allons faire l'acquisition d'un terrain situé rue du Général-de-Gaulle afin d'y **construire le Dojo**..

- LA VOIRIE -

- La **réfection de 3 rues** dans le centre-ville dont le début des travaux était prévu en octobre 2020 est reportée en février 2021, du fait que nous avons lancé une étude paysagère concernant les aménagements autour de la chapelle, de la statue de Valmy et de la place Croala.

- L'ENVIRONNEMENT -

- Le repérage du **chemin de randonnée** a été effectué et son nettoyage avec broyage opéré. La signalétique doit être installée par la communauté de communes
- Nous allons faire l'acquisition d'un terrain situé chemin d'Étrelles pour y implanter **un verger communal**.
- Nous avons relancé le cabinet ACi3, suite à des malfaçons pour le remplacement des **barrières en bois**, route du Mail.
- L'enfouissement du réseau électrique **rue du Mail** est commencé.

- LA COMMUNICATION -

- Le site internet **<http://www.mery-sur-seine.fr/>** est en cours de reconstruction, vous y trouverez des informations plus complètes dans les rubriques principales et plus riches en actualités et dans l'agenda. Une migration avec une interface plus actuelle verra le jour en 2021.
- La page **facebook** : Elle poursuivra également sa **mission d'information** par des brèves qui vous permettront de suivre l'actualité de la commune.
- D'ici la fin de l'année, un **panneau lumineux** d'informations va être positionné en centre-ville.

- LES ASSOCIATIONS - LA CULTURE -

- Les élus, les associations et l'équipe coordinatrice du **Salon des associations** et de la **Fête de la musique** se sont réunis le jeudi 2 juillet en vue de valider la reprogrammation de cette manifestation prévue initialement le 20 juin et reporté en raison du Covid-19. La date du samedi **12 septembre 2020** a été confirmée pour cette 5e édition qui se voudra comme toujours, empreinte de convivialité et d'échanges entre le monde de la vie associative locale, les méryciens et les visiteurs alentours.
- Ouverte en drive actuellement, **la médiathèque** s'appête à faire peau neuve avec un **nouveau programme** d'animations culturelles qui vous sera proposé ce mois-ci et qui débutera dès la rentrée de septembre.

- LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT -

Nous envisageons de **la déléguer au SDDEA** et de créer un COPE avec Saint-Oulph. Le résultat d'une étude démontre que le tarif du prix de l'eau **serait identique** à celui d'aujourd'hui.

- LA SALLE POLYVALENTE -

L'étanchéité de la **verrière** et le **carrelage** vont être revus. Des équipements de **cuisine** vieillissants vont être remplacés.

Elle va être dotée d'un **écran motorisé** suspendu avec un système de vidéo-projection afin d'améliorer la tenue de conférences. Les **loges** seront prochainement rénovées et opérationnelles.

- LE CIMETIÈRE -

Le **mur de l'entrée** va être refait à neuf.

- LE PLAN LOCAL D'URBANISME -

Nous avons rendez-vous le 7 juillet 2020 à la Préfecture pour défendre le dossier du PLU de la commune. Nous avons développé tous les arguments relatifs aux attraits de Méry-sur-Seine, pour conserver le maximum de terrains à bâtir afin d'accueillir de nouveaux habitants et maintenir la pérennité de nos écoles maternelles et élémentaires.

Il a fallu batailler en raison du schéma régional d'aménagement et développement durable du territoire.

Les municipalités ne peuvent utiliser que 50 % des espaces qu'elles ont exploités entre 2003 et 2012 d'ici 2030, et moins 75 % d'ici 2050.

Pour conserver nos terrains à bâtir, nous avons supprimé une zone en AUY (Zone à urbaniser destinée à l'économie).

Nous avons bon espoir de recueillir un avis favorable.

- LA SÉCURITÉ -

- Suite à un récent contrôle de nos services, il est apparu que de nombreuses **bornes à incendies** présentaient des anomalies. Un plan de vérification est en cours d'établissement avec le concours des sapeurs-pompiers de Méry-sur-Seine et de l'état-major du SDIS de Troyes.

- LES FESTIVITÉS -

Pour finaliser, **nous attendons les Méryciens pour le 13 juillet** où seront proposés dans l'après-midi, place du 14 Juillet, **des jeux** pour les enfants et les adultes, avec la tenue d'une buvette.

En début de soirée, un **cocktail dînatoire** sera offert par la commune. La distanciation sociale et toutes les mesures sanitaires seront prises pour que cette journée soit des plus réussies.

Je vous souhaite **un très bel été** et de très bonnes vacances en famille et entre amis. Nous allons construire ensemble un avenir meilleur et solidaire.

Carmen Labille,

